



Site de Rouen 5, rue Schuman CS 21129, 76 174 Rouen Cedex - Tél 02 35 52 31 25
Site de Caen Abbayes aux dames place Reine Mathilde BP 523 14 035 Caen – Tél 02 31 91 21 82
syndicat.cgt@normandie.fr
<https://www.cgtern.fr>

Rouen le 7 novembre 2019,

A

M Hervé MORIN
Président du Conseil Régional de Normandie

Monsieur le Président,

Dans le cadre de vos mesures qui génèrent des conditions de travail difficiles, du mal-être au travail pour les salariés de notre collectivité du conseil régional Normandie.

Nous vous demandons :

- ✓ La suppression de la réfaction sur le régime indemnitaire ;
- ✓ Des effectifs à hauteur des besoins pour accomplir un service public de qualité ;
- ✓ Réouverture des négociations sur les chartes « temps de travail » et des incidences sur les emplois du temps, réfaction ARTT, congés imposés et compte épargne temps ;
- ✓ Une prise en charge significative par l'employeur sur la mutuelle et prévoyance ;
- ✓ La titularisation des contractuels répondant à un besoin permanent ;
- ✓ Un régime indemnitaire pour les agents Non-Titulaires identique à celui des agents titulaires ;
- ✓ Le respect des missions et des règles statutaires grades/fonctions ;
- ✓ L'arrêt des externalisations/privatisations des missions ;
- ✓ L'amélioration des conditions de travail, de la santé et la sécurité au travail...

Afin de permettre aux personnels du Conseil régional de Normandie de se mettre en grève pour porter leurs revendications et de prendre des décisions d'action, la CGT du Conseil Régional Normandie dépose un préavis de grève de 0 h à 24 h pour la période du 18 novembre 2019 au 31 décembre 2019.

Notre organisation reste disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Nous vous adressons, Monsieur le Président, nos sincères salutations syndicalistes.

Pour la CGT-CRN
Le secrétaire Général
M Fabrice BERTHOU